AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE GIRONDE

Naturellement plus proche...

L'INFORMATION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA GIRONDE

Juillet 2013

Tribune

Le beau temps et la chaleur retrouvés de juillet ne doivent pas faire oublier les conditions météo exécrables du printemps. La durée exceptionnelle et la quantité des précipitations ont mis de nombreuses productions en grand danger : maraîchage, légumes de plein champs, maïs grain, fourrages... Déjà, les pertes pour l'agriculture girondine sont estimées à près de 30 millions d'euros et nous sommes préoccupés par la situation sanitaire sur certains vignobles (présence de coulure et de millerandage) qui pourrait pénaliser les prochaines vendanges.

Dans ce contexte de crise, la Profession Agricole et la Chambre d'Agriculture ont obtenu des dérogations sur la conditionnalité PAC permettant aux agriculteurs sinistrés de conserver les DPU sur les parcelles inondées. Nous avons également activé d'autres mécanismes et aides de la part de l'État et des collectivités pour faciliter par exemple l'échange de fourrages.

S'agissant d'un risque assurable, la procédure calamités agricoles ne sera pas activée. Comment interpréter alors la récente décision du Gouvernement en matière d'assurance récolte ? D'un montant de 133 millions d'euros en 2012, cette subvention a été réduite à 100 millions et un projet de décret la ferait passer à 77 millions ! S'il maintenait cette décision, l'État donnerait un très mauvais coup à l'incitation à l'assurance récolte sous prétexte d'économies budgétaires.

Dans une actualité empreinte d'incertitude et de morosité, espérons que la parenthèse estivale permettra aux consommateurs locaux et aux nombreux touristes de rencontrer les agriculteurs girondins sur la trentaine de Marchés des Producteurs de Pays organisés par la Chambre d'Agriculture. Bon été à vous !

Bernard ARTIGUE
Président de la Chambre d'Agriculture

tout le monde en parle

Mes P@rcelles, au service de tous les agriculteurs

Louis Fleury, vous êtes Chef de Projet Mes P@rcelles et Ma C@ve à la Chambre d'Agriculture, pouvez-vous nous présenter ces outils en quelques mots ?
Mes P@rcelles et Ma C@ve sont des logiciels qui permettent d'assurer la traçabilité de son exploitation de manière simple et intuitive. Ils ont été conçus par les Chambres d'Agriculture et s'appuient donc sur une véritable connaissance métier. Déjà plus de 15 000 agriculteurs utilisent Mes P@rcelles en France.

En quoi, sont-ils différents des autres logiciels du marché ?
Ce sont des logiciels fiables, simples et ergonomiques car ils ont été faits à la demande d'agriculteurs pour des agriculteurs. Ils répondent aux exigences réglementaires et permettent d'assurer sereinement la traçabilité de l'exploitation.

Mes P@rcelles s'adresse-t-il à tous les exploitants agricoles ?
Tout à fait, les agriculteurs bénéficient d'une gestion cartographique de leur parcellaire, de la saisie de leurs pratiques culturales, de l'enregistrement de leurs traitements, de la préparation de leur déclaration PAC...

Quelles sont les spécificités du logiciel Ma C@ve ?
Ma C@ve permet aux viticulteurs de saisir l'ensemble des interventions réalisées au chai : réception du raisin, vinification, assemblages, élevage...
La saisie des interventions est possible à partir d'un plan du cuvier : il suffit de sélectionner une cuve, ou un vin, pour afficher l'historique et enregistrer rapidement une intervention. Il est également aisé de connaître l'état de ses stocks en temps réel ou, à partir d'une bouteille, d'identifier l'origine parcellaire d'un vin et son historique. Ce logiciel leur permet d'assurer la traçabilité au chai.

CONTACT :
Service Territoires
05 56 79 64 12

Mes P@rcelles De la sécurité à la performance — Ma C@ve

au sommaire

partenaires
Cap sur la Chine !

mode d'emploi
Traiter mieux et moins

rencontre
La marque Œnocentres est lancée

service compris

La traçabilité en toute simplicité

La traçabilité est devenue un enjeu incontournable de la filière vitivinicole, c'est pourquoi les Chambres d'Agriculture ont souhaité concevoir un outil fiable et efficace permettant aux viticulteurs de suivre la traçabilité de la vigne à la bouteille. Cet outil s'appelle Mes P@rcelles et il est aujourd'hui leader en France.
Au quotidien, le réseau de conseillers viticoles et d'œnologues de la Chambre d'Agriculture accompagne chaque viticulteur individuellement afin de faciliter l'utilisation de cet outil. Une assistance et une expertise réalisées par de vrais professionnels de la vigne et du vin en permanence au contact du terrain.

La légitimité et l'indépendance de ce réseau permet aux viticulteurs d'être en phase avec les obligations de traçabilité qui lui sont faites et ce, de manière simple et sereine.

CONTACT :
Service Territoires
05 56 79 64 12

4 questions à…

Marie-Josée Pierre, gérante du Château Caillou à Barsac

Marie-Josée Pierre, vous avez eu recours à la Chambre d'Agriculture pour développer votre activité commerciale. Pourquoi ?
Le contexte actuel est difficile, et il l'est d'autant plus au niveau des grands crus classés du Sauternais. Aujourd'hui, nous vendons beaucoup au négoce et à une clientèle de particuliers mais cela ne suffit pas à pérenniser notre chiffre d'affaires. Nous avons donc opté pour l'accompagnement commercial proposé par la Chambre d'Agriculture.

Comment cela se passe-t-il, concrètement ?
Isabel Lecéa, conseillère commerciale de la Chambre d'Agriculture, nous rend visite une fois par mois depuis janvier. Dans un premier temps, nous avons mis l'accent sur l'image de marque du château et de nos produits en travaillant à la création de supports publicitaires attractifs. L'étape suivante sera de cibler d'autres circuits de vente comme les cavistes, la grande distribution ou encore les commerces de proximité.

Où en êtes-vous actuellement ?
Nous avons désormais la marche à suivre. C'est une période difficile pour les vins liquoreux mais nous devons être performants et bien nous préparer en prévision de la fin de l'année. Cela passe bien entendu par la relance de tous nos clients mais aussi par l'élargissement de notre offre. Sur les conseils d'Isabel, nous travaillons à l'élaboration d'un second vin.

Ce suivi commercial vous paraît-il aujourd'hui indispensable ?
Absolument, c'est une aide précieuse. Au moindre doute, je peux faire appel à ma conseillère. C'est rassurant d'avoir un expert à ses côtés. De plus, des réunions d'information sont programmées tout au long de l'année sur des thématiques spécifiques comme Internet ou l'export et qui viennent en complément de mon suivi personnalisé.

LES CONSEILLERS COMMERCIAUX SPÉCIALISÉS FRANCE ET EXPORT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE FORMENT ET ACCOMPAGNENT INDIVIDUELLEMENT LES AGRICULTEURS SUR LA VENTE DE LEURS PRODUITS.

CONTACT : **Service Entreprises**
05 56 79 64 14

bloc-notes

CONFIDENCES
Deux nouveaux collaborateurs au Service Vigne et Vin de Blanquefort : Paul Godard de Beaufort, œnologue-conseil et Loïc Pasdois, responsable Agro-Equipement. Marion Dupont est la nouvelle directrice de l'ADAR (Association de Développement Agricole) du Médoc.

BILAN
C'est dans une ambiance festive que s'est déroulée la 16ème édition de la Nocturne Départementale de l'Élevage et des Produits du Terroir, le 7 juin à Parempuyre. 350 écoliers de maternelle et primaire ont pu profiter d'une après-midi à la ferme. Au total, près de 3 000 personnes sont venues découvrir les produits du terroir, les animaux de la ferme et les animations champêtres.

VIENT DE PARAÎTRE

La Chambre d'Agriculture et le CAUE viennent d'éditer un guide pratique sur l'accessibilité des exploitations agricoles recevant du public. Au 1er janvier 2015, tous les établissements recevant du public devront être accessibles «à tout pour tous» quel que soit le handicap.

A NOTER
La Chambre d'Agriculture était partenaire du Comice Agricole du Bazadais le 20 juillet à Grignols. Cette manifestation a permis de valoriser le monde rural du Sud-Gironde et de faire connaître le savoir-faire des agriculteurs.

partenaires

Cap sur la Chine !

La 4ème édition du Festival des Vins de Bordeaux et d'Aquitaine de Wuhan, organisée par la Chambre d'Agriculture et l'AAPrA (Agence Aquitaine de Promotion Agroalimentaire) se déroulera les 1er et 2 novembre prochains.
Une sélection de 250 vins médaillés au Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine sera dégustée par des professionnels chinois (acheteurs, importateurs, distributeurs...) qui désigneront les Trophées «Coup de cœur» 2013. Durant ces deux journées, se dérouleront des rencontres d'acheteurs au cours desquelles les viticulteurs aquitains feront découvrir leurs productions à des sociétés spécialisées dans la distribution en centre Chine. Dernier temps fort de la manifestation, la Promenade des Vins où un public plus large d'amateurs et de consommateurs sélectionnés pourra apprécier les vins de Bordeaux et d'Aquitaine.

CONTACT :
Service Vigne et Vin
05 56 35 00 00

mode d'emploi

Traiter mieux et moins

Dans le cadre du réseau DEPHY Ecophyto, la Chambre d'Agriculture a organisé 4 rendez-vous d'information sur le réglage des pulvérisateurs. Une centaine de viticulteurs, utilisateurs de produits phytosanitaires, étudiants se sont rendus sur 4 sites appartenant aux 2 réseaux de fermes de référence conduits par la Chambre d'Agriculture. L'objectif : réduire l'utilisation des produits phytosanitaires en vigne par le biais du réglage du matériel. Au programme : point sur la réglementation, présentation des résultats d'essais pulvé menés par l'IFV et démonstrations sur parcelles. Des conseils indispensables pour optimiser le traitement sur une année.

CONTACT :
ADAR des Deux Rives
Jean-Baptiste Meyrignac, Conseiller Viticole
05 56 23 01 43

voir & savoir

Après la CUB, le Drive Fermier® s'ouvre au rural !

Après le lancement du Drive Fermier® à Eysines, Lormont et Gradignan, la Chambre d'Agriculture accompagne un nouveau groupe de producteurs pour ouvrir un nouveau drive à La Réole. Les habitants de la région pourront ainsi expérimenter ce nouveau mode de commercialisation et de distribution dès le vendredi 13 septembre (place Saint-Michel).
Pour mémoire, le Drive Fermier® est une boutique en ligne qui propose des produits fermiers girondins tels que légumes, fruits, viandes, produits laitiers, vins ou épicerie fine et accessible aux consommateurs locaux. Il permet de gagner du temps, de connaître l'origine de ses achats, et de rencontrer tous les vendredis après-midi les agriculteurs. Ce concept innovant permet aux producteurs de trouver de nouveaux débouchés et s'inscrit dans le développement et la structuration des circuits courts et de proximité. Une formule originale pour découvrir et apprécier les produits de saison girondins !

CONTACT :
Service Promotion Agritourisme
05 56 79 64 15

BON POINT

La Chambre d'Agriculture vient d'être agréée Crédit d'Impôt Recherche (CIR) en tant qu'organisme exécutant des travaux de Recherche et Développement. Le CIR est une aide fiscale destinée à soutenir et encourager les efforts des entreprises en matière de Recherche et Développement.

AGENDA

Les prochaines formations organisées par la Chambre d'Agriculture porteront sur la dégustation des baies (suivant l'évolution de la maturité), les pratiques vitivinicoles respectueuses de l'environnement avec Mes P@rcelles (5 et 6 août), comment lutter efficacement contre la flavescence dorée (3 sept.), l'examen des bovins viande malades (16 sept.), et enfin comment s'approprier son projet d'installation (les 24 et 25 octobre). Info et inscriptions au 05 56 79 64 11

A VENIR

Du 2 au 6 septembre, la Chambre d'Agriculture, ADIVALOR, et les distributeurs du départements organisent la dernière collecte d'Emballages Vides de Produits Phytosanitaires de l'année. Exploitants agricoles, paysagistes et collectivités sont invités à porter leurs emballages gratuitement dans l'un des 60 sites de la Gironde participant à l'opération.

TELEX

Les élus de la Chambre d'Agriculture se sont réunis en session le 5 juillet à Cadillac. A l'ordre du jour l'accords de Bruxelles du 26 juin sur la réforme de la PAC, et le bilan des intempéries du printemps sur l'agriculture girondine.

rencontre

La marque Œnocentres est lancée

C'est à l'occasion de Vinexpo 2013 que la Chambre d'Agriculture et les Centres Œnologiques ont lancé la marque «Œnocentres». La marque Œnocentres utilisée par les 7 Centres Œnologiques est une composante de l'offre de conseil du Groupe Chambre d'Agriculture.

Elle s'inscrit dans la volonté de la Chambre d'Agriculture de la Gironde de proposer une offre de conseil global allant de la plantation jusqu'au conseil commercial.
S'appuyant sur l'expertise de ses équipes, sur son réseau de proximité ainsi que sur le Vinopôle de Blanquefort, la Chambre d'Agriculture propose ainsi une organisation unique aux viticulteurs pour répondre aux attentes de leurs clients.

C'est donc tout naturellement que les Œnocentres et la Chambre d'Agriculture ont occupé un espace durant ces cinq jours de salon : une grande première. Avec 47 viticulteurs des Œnocentres de Pauillac, Saint-Savin et Soussac, les visiteurs ont pu découvrir des vins de qualité à des prix très compétitifs. En somme, une nouvelle façon d'appréhender les Bordeaux en mettant en avant les vignerons de «petites» propriétés. Valeur chère à Jacques Dupont, journaliste au magazine Le Point qui a été élu à l'occasion de Vinexpo 1er lauréat du prix PAPE (Prix de l'Article de Presse Ecrite) par un jury interprofessionnel de 10 membres réunis à l'inititative de la Chambre d'Agriculture. C'est son article «Des Bordeaux discrets» qui a été distingué : il y met en lumière les vignerons «de l'ombre» qui produisent «du très bon vin à prix plus que raisonnable».

œnocentres

.

CONTACT :
Service Vigne et Vin
05 56 35 00 00

question d'avenir

Les Marchés des Producteurs de Pays fêtent leurs 10 ans en Gironde !

Pour la 10ème année consécutive, la Chambre d'Agriculture, en partenariat avec le Relais Agriculture et Tourisme, et 17 municipalités girondines organisent près de 50 Marchés des Producteurs de Pays en 2013.
Pour cette saison, deux nouvelles municipalités ont rejoint cette démarche collective festive et gastronomique : Hourtin et Gironde sur-Dropt. Mais la nouveauté 2013 reste le développement de marchés d'approvisionnement au cœur de Bordeaux avec un rendez-vous mensuel chaque 2ème samedi du mois.
Le bilan de ce début de saison est mitigé avec en cause une météo peu clémente et peu propice aux repas en plein air. Malgré tout, les producteurs girondins sont fidèles et chaque semaine, ce sont plus de 20 producteurs qui s'installent sur les places des communes pour présenter leurs produits et leur savoir-faire.
Lisiane Mazière, productrice de lait de vache et adhérente au réseau des Marchés des Producteurs de Pays depuis 4 ans, a participé au premier marché de Gironde-sur-Dropt en juin. *«Avec la baisse du prix du lait, ces marchés constituent un moyen de valoriser nos produits. Mais, ils offrent avant tout la certitude de ne rencontrer que des producteurs, un réel gage de reconnaissance de notre travail. Le 1er marché de Gironde-sur-Dropt est très encourageant grâce à la diversité des produits proposés et à l'animation de la soirée».*

Cet été, plus de 30 Marchés des Producteurs des Pays sont organisés. Des marchés où le contact direct producteur/consommateur prime.

Retrouvez l'actualité des Marchés des Producteurs de Pays sur www.marches-producteurs.com/gironde

CONTACT :
Service Promotion Agritourisme
05 56 79 64 15

Chambre Départementale d'Agriculture de la Gironde - *Etablissement Public*
17 cours Xavier Arnozan - CS 71305
33082 Bordeaux Cedex
Représentant légal :
Bernard ARTIGUE
Directeur de la publication :
Bernard ARTIGUE

Responsable de la rédaction :
Pierre GOT
Impression : Imprimerie Korus
39 rue de Bréteil - BP 7010
33326 Eysines Cedex
Dépôt légal : avril 2009
Numéro ISSN : 2101-9266
Gratuit

Crédit photo : Chambre d'agriculture de la Gironde - Alban Gilbert
document imprimé sur papier à partir de pâte entrant dans le cadre de la gestion durable des forêts

Rendez-vous proches

4 août
Fête de la Terre des Jeunes Agriculteurs
Monségur

2 au 6 septembre
Collecte EVPP (Emballages Vides de Produits de Phytosanitaires)

20 au 22 septembre
Fête de la Gastronomie en Libournais

Marchés à la ferme
Bienvenue à la Ferme

. **Samedi 27 juillet à Puisseguin** chez Renaud Limbosch «Les secrets de Tifayne»

. **Dimanche 1er septembre à Saint-Martin de-Lerm** chez Christelle et Valérie Gonthier - Château Haut-de-Lerm

. **Dimanche 8 septembre à La Réole** chez Karine Abba - Le Bosquet des Fleurs

Marchés des Producteurs de Pays

. **Mardi 30 juillet à Saint-Emilion**
. **Jeudi 1er août à Sainte-Foy-la-Grande**
. **Samedi 3 août à Gironde-sur-Dropt**
. **Lundi 5 août à Lesparre**
. **Mardi 6 août à Saint-Emilion**
. **Jeudi 8 août à Sainte-Foy-la-Grande**
. **Vendredi 9 août à Saint-Macaire**
. **Mardi 13 août à Saint-Emilion**